

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles  
**Herausgeber:** Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles  
**Band:** 136 (2016)

**Rubrik:** Assemblée générale de la Société, 23 mars 2016, procès-verbal

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



SOCIÉTÉ NEUCHÂTELOISE  
DES SCIENCES NATURELLES  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 MARS 2016,  
19 HEURES  
**Procès-verbal**  
Auditoire du Muséum d'histoire naturelle, Neuchâtel

L'Assemblée générale est présidée par M. Daniel Guntli en qualité de président et Mme Celia Bueno, assesseur, en est nommée secrétaire. Sept membres se sont excusés.

***Procès-verbal de l'assemblée générale 2015***

*Accepté à l'unanimité.*

RAPPORTS SUR L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ EN 2015

***Effectifs au 31 décembre 2015***

Au 31 décembre 2015, la Société comptait 267 membres dont 163 actifs, 3 membres à vie, 1 membre d'honneur, 69 membres de plus de quarante ans de sociétariat et 28 membres collectifs (presse, bacheliers lauréats du prix SNSN, sociétés sœurs, divers). Les cotisations sont fixées à Fr. 55.- pour les membres et à Fr. 35.- pour les étudiants.

***Manifestations***

*Conférences*

*14 janvier 2015*

Stefan Eggenberg, Directeur d'Info Flora.

*La botanique en ligne : développements récents et futurs au service des botanistes suisses.*

Les développements des nouveaux médias et de l'Internet ont permis à Info Flora d'élargir chaque année la palette de ses services aux botanistes amateurs et professionnels. Info Flora met désormais à disposition des outils facilitant la saisie et la valorisation d'observations de terrain, comme son Carnet en ligne et son App pour téléphones portables. Info Flora offre aussi une plateforme d'échange pour des projets collaboratifs d'inventaires régionaux et de gestion des néophytes envahissantes. L'exposé présente les fonctionnalités de plusieurs outils récemment développés ainsi que quelques outils futurs.

*28 janvier 2015*

Daniel Chérix, Département d'écologie et d'évolution, Université de Lausanne.

*Le Parc national suisse : laboratoire à ciel ouvert.*

Dès sa création en 1914, le Parc a été l'objet d'une attention continue des chercheurs. Sous l'égide de l'Académie suisse des sciences naturelles (sc-nat), la Commission de recherches

du Parc gère et organise en collaboration avec les responsables locaux du Parc tous les projets qui attirent annuellement plus d'une cinquantaine de chercheurs des hautes écoles suisses et instituts de recherches. Cet exposé permet de découvrir quelles sont les questions qui font courir les scientifiques après les papillons, les cerfs, les escargots ou encore les champignons à travers ces magnifiques paysages de l'Arc alpin.

*11 février 2015*

Jacob Koella, Laboratoire d'écologie et d'épidémiologie parasitaire, Institut de biologie, Université de Neuchâtel.

*Possédé : la biologie de la manipulation parasitaire.*

Pourquoi les animaux (y compris l'homme) se comportent-ils comme ils le font? La plupart des réponses à cette question supposent que les animaux sont maîtres de leur propre comportement. Mais de nombreux animaux agissent comme ils le font parce qu'ils sont infectés par un parasite – et le parasite manipule leur comportement. Deux exemples fascinants sont, tout d'abord, une chenille qui couve et protège les descendants de son parasite et qui paie son altruisme de sa vie, et ensuite un grillon qui saute dans l'eau pour se noyer afin d'amener son parasite dans l'environnement aquatique propice à la suite de son cycle de vie. De tels parasites manipulateurs ont des conséquences importantes pour notre santé. Le paludisme, par exemple, qui est transmis par les moustiques, manipule le comportement de son hôte de plusieurs manières afin d'améliorer sa transmission. Cette manipulation le rend plus difficile à contrôler et est donc partiellement responsable de la mort d'un million de personnes chaque année. Mais peut-être la conséquence la plus inquiétante d'une telle manipulation est la possibilité que notre libre arbitre soit érodé par des parasites.

*11 mars 2015*

Alain Lugon, Directeur du bureau L'Azuré, études en écologie appliquée, Cernier.

*L'écologie appliquée, au carrefour des grands enjeux de société.*

L'écologie appliquée consiste à prévoir les effets de nos actes sur la nature, le paysage et l'environnement. Ce domaine d'activité a connu un essor important dans les années 1980, grâce à la Loi sur la protection de l'environnement de 1983 qui demande que les installations susceptibles d'affecter sensiblement l'environnement soient soumises à une étude d'impact sur l'environnement. De nombreux bureaux d'écologie ont ainsi vu le jour à cette époque, s'engouffrant dans la brèche.

La prise en compte des intérêts de la nature dans les grands projets de société est abordée à travers plusieurs exemples, avec un focus sur la conservation de la biodiversité : planification des parcs éoliens, mise en œuvre de réseaux écologiques, revitalisation du Rhône de Finges. L'écologue est désormais un acteur incontournable dans tous les domaines d'activités humaines susceptibles d'impacter l'environnement, que ce soit la production d'énergie, l'agriculture ou les projets d'infrastructure.

*25 mars 2015*

Sergio Rasmann, Laboratoire d'écologie, Institut de biologie, Université de Neuchâtel.

*Effets des grands gradients écologiques sur la diversité et le fonctionnement des espèces naturelles.*

Déjà les grands naturalistes de l'époque avaient remarqué qu'en passant d'une zone tropicale à une zone tempérée, les communautés de plantes et animaux se raréfient, et les

espèces sont moins en compétition entre elles. Cela avait permis de générer des hypothèses sur l'influence des gradients écologiques sur la biodiversité et le fonctionnement des espèces. La question qu'on se pose maintenant est de savoir si les hypothèses générées avec les gradients de latitude sont valables sur les gradients d'altitude, comme dans les Alpes suisses. Les premiers résultats de notre recherche montrent qu'effectivement plus on monte en altitude, plus on diminue la diversité des espèces, lesquelles doivent survivre dans un climat moins favorable. Ces résultats ont des implications au niveau fonctionnel et nous servent d'outil pour comprendre les effets du réchauffement global sur la biodiversité.

*4 novembre 2015*

Édith Joseph, Laboratoire de microbiologie, Institut de biologie, Université de Neuchâtel.

*Des microbes au service du patrimoine culturel.*

Bien que souvent considérés comme nuisibles, les microorganismes peuvent également être utiles pour la sauvegarde du patrimoine culturel. Le développement de technologies biologiques, respectueuses de l'environnement et ne nécessitant pas de matériaux toxiques, est de plus en plus actuel. Ces dernières décennies, les méthodes de traitements biologiques sont ainsi devenues une alternative importante en conservation-restauration, avec un réel progrès proposé en termes de durabilité, efficacité et toxicité. Plusieurs exemples sont présentés, comme l'utilisation de bactéries dans le traitement de la pierre ornementale ou encore la protection et valorisation de surfaces cuivrées par des champignons.

*18 novembre 2015*

Guido Bondolfi, Département de santé mentale et de psychiatrie, Université de Genève.

*L'anxiété amie, l'anxiété ennemie.*

À petites doses, l'anxiété nous aide à mieux anticiper les dangers. Toutefois, quand elle se fait excessive, cette émotion devient nuisible et nous pousse à imaginer des menaces virtuelles, les rendant obsédantes et incontrôlables. L'anxiété doit être comprise pour qu'elle soit vivable : c'est le propos de cette présentation.

*2 décembre 2015*

Thierry Bohnenstengel, biologiste, Responsable de l'antenne neuchâteloise du Centre de coordination ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris & Jean-Daniel Blant, biologiste, Conservateur-adjoint du Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds.

*Chauves-souris et éoliennes dans le canton de Neuchâtel.*

Dans son concept éolien, le canton de Neuchâtel a retenu deux grands secteurs d'implantation d'éoliennes sur le territoire cantonal : le haut Val-de-Travers et le secteur Vue-des-Alpes / Joux-du-Plane. La concentration d'un grand nombre de turbines sur deux sites est une situation nouvelle en Suisse, qui pourrait avoir un impact important sur les populations locales de chiroptères, en particulier sur des espèces pour lesquelles le canton a une responsabilité particulière concernant leur conservation. La réalisation d'un recensement des populations de chauves-souris sur ces secteurs a permis de poser les bases indispensables à un monitoring des espèces les plus susceptibles de subir une érosion des populations.

La fréquentation était de 31-50 personnes par exposé.

### *Excursions*

*27 juin 2015*

Excursion botanique, zoologique, géologique dans la région de St-Imier/Erguël guidée par Maurice Grünig.

### *Publications*

Publication du bulletin n° 135.

### *Commission botanique*

La commission botanique a poursuivi le projet d'élaboration de Guides fonctionnels (flore, faune, milieux...) d'orientation grand public et a choisi un premier parcours : Tête de Ran – Mont Racine. Autre projet en cours : démarches préliminaires pour un guide des milieux prioritaires du canton de Neuchâtel.

*Le rapport sur l'activité de la société en 2015 est accepté à l'unanimité.*

### *Rapport du trésorier*

#### *a) Rapport sur l'exercice 2015 et rapport des réviseurs*

Le compte de pertes et profits 2015 laisse un bénéfice de 559,05 SFR (le total de l'avoir au 31 décembre 2015 est de 56 472,93 SFR). Les comptes 2015 ont été vérifiés et approuvés par MM. P. Galland et L. Bovet. La société remercie les vérificateurs, le trésorier, Mmes Ninfa Foresti et Christiane Bettinelli pour leur contribution et les donateurs pour leurs dons.

#### *b) Présentation du budget 2016*

Les dépenses et crédits budgétisés sont équilibrés et se montent à 24 500 SFR dont la participation de la ScNat à la hauteur de 13 400 SFR.

*Les rapports sur l'exercice 2015 et le budget 2016 sont acceptés à l'unanimité.*

### *Élections*

Le nouveau président M. Nils Arrigo est élu à l'unanimité.

L'assemblée générale accepte à l'unanimité la composition du comité 2016 : M. Nils Arrigo, président; M. Felix Kessler, trésorier; Mme Pilar Junier, éditrice en chef; MM. Philippe Cornali, Christophe Dufour, Daniel Hunkeler, Arnaud Maeder, Edward Mitchell, Bertrand de Montmollin, Blaise Mulhauser, Roland Stettler, Daniel Guntli, Jason Grant et Mme Celia Bueno, assesseurs.

Les vérificateurs des comptes, MM. Pierre Galland, Lucien Bovet et Mme Saskia Bindschedler (suppléante), sont élus à l'unanimité.

### *Signatures pour les comptes bancaires*

L'assemblée générale accepte à l'unanimité la proposition de confier la signature individuelle pour les comptes bancaires et le compte postal de la SNSN au président (Nils Arrigo) et au trésorier (Felix Kessler) et de radier la signature individuelle pour ces comptes du président sortant, Daniel Guntli.

L'Assemblée générale est levée à 19 h 45. Elle est suivie par une conférence de M. Michel Ségonzac du Muséum national d'histoire naturelle de Paris et de l'institut IFREMER sur le thème : « La faune mystérieuse des grandes profondeurs marines : expédition dans les abysses ».

Neuchâtel, le 25 mars 2016



Celia Bueno, assesseur



Daniel Guntli, président